

RESERVATION CASIER – Année scolaire 2022 - 2023

LYCEE POLYVALENT PRIVE JEANNE D'ARC

Le Lycée Jeanne d'Arc met à la disposition des élèves des casiers métalliques contre **30 €** de location pour l'année scolaire.

Ils ne sont pas équipés de cadenas : chaque élève devra en prévoir un (à code).

Pour en disposer, voici la procédure :

1. Renvoyer au lycée le bon de réservation ci-dessous avant le 12 août 2022 (*attention nombre de casiers limités*)
2. Après la rentrée, la Vie Scolaire communiquera aux élèves leur numéro de casier
3. Si l'élève souhaite partager un casier avec un camarade : le préciser ci-dessous
4. **Ne donner ni chèque ni espèces : le montant de la location (30€ ou 15€) sera porté sur la facture annuelle.**

Conditions d'utilisation :

Les casiers sont prévus pour entreposer le matériel scolaire. Durant l'année, ne pas laisser de nourriture dans le casier.

Le casier devra être vidé au mois de juin avant de partir en vacances ou en stage et ne pas oublier d'enlever le cadenas.

BON DE RESERVATION à renvoyer avant le 12 août 2022

NOM Prénom : Classe :

1) je souhaite réserver un casier individuel pour l'année 2022/2023 d'un montant de : **30€**

2) je souhaite réserver un casier partagé pour l'année 2022/2023 d'un montant de : **15€**

⇒ *Dans ce cas, j'inscris les coordonnées de l'élève :*

NOM Prénom :Classe :

Signature Responsables Légaux,